



## LES ARCHIVES

DE LA

# PRIMATIALE DE LYON

---

**L'**HISTOIRE de ces archives n'a pas été écrite encore complètement. J'en ai dit quelques mots dans mon étude sur les anciennes archives civiles et religieuses de Lyon, avant la Révolution, publiée en 1877, mais alors je ne possédais pas les renseignements que j'ai pu recueillir depuis sur celles de la Métropole, et que je vais donner ici. Ces renseignements ne remontent cependant qu'à 1395, et je les ai puisés dans les registres capitulaires. Toutefois, rien n'y indique le lieu du cloître Saint-Jean, où était situé le Trésor des archives de la Cathédrale, et si on avait construit, pour lui, une maison spéciale comme on l'avait fait pour le Trésor de l'argenterie ; ou bien les titres étaient-ils déposés seulement dans un local du petit cloître attenant à la Primatiale. De même que le Trésor des vases d'or et d'argent souvent dépouillé par des malfaiteurs, celui des titres a eu à subir aussi bien souvent des soustractions. Ainsi, en 1395, le 2 novembre, à la suite de nombreux détournements, le Chapitre dut envoyer auprès du Pape, à Avignon, le comte Jean de Laubépin, « pour obtenir un monitoire apostolique contre ceux qui avaient volé des papiers du Chapitre et notamment les livres des fiefs et des divisions. » (Regist. cap., liv. V, f. 95.) A ce moment, les papiers de la Cathédrale devaient être des plus nombreux. Elle possédait les plus vastes domaines dans toute l'étendue de son immense diocèse, une quantité considérable de fiefs, de maisons, de titres de rentes,